

Procès verbal

De la séance du

Conseil intercommunal du réseau AJERCO

Jeudi 7 juin 2012 à 18h00

* * * * *

Salle Villageoise – Route de Grancy 13 - Cottens

La séance est ouverte à 18h00, elle est présidée par Mme Isabelle Hautier, présidente.

Secrétaire : Mme Chantal Gacond

Présents : 23 communes

Excusés : 3 communes, La Sarraz, Penthelaz, Senarclens

Absent : 1 commune, Grancy

1. Appel ou liste des présences

La secrétaire procède à l'appel des délégués du Conseil intercommunal du réseau AJERCO.

2. Mot de Bienvenue

Mme Isabelle Hautier souhaite la bienvenue aux représentants des communes et les remercie d'être présents.

Il est prié aux différentes commissions de faire parvenir leur rapport avant la séance.

Conformément aux articles 83 et suivants de la Loi sur les communes, il est procédé à l'assermentation des membres remplaçants du Conseil intercommunal qui sont : Mme Brigitte Beuchat, M. Stéphane Ecuyer et M. Bernard Dufour.

Mme Hautier donne lecture du texte d'assermentation, chaque membre à l'appel de son nom prononce les mots « je le promets ».

3. Adoption de l'ordre du jour

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateur : M. Etienne Morier-Genoud (Eclépens) et Michèle Affolter (Ferreyyres).

5. Approbation du PV de la séance du 24 novembre 2011

Le procès-verbal du 24 novembre 2011 est adopté à la majorité avec 1 abstention.

6. Information du Comité AJERCO

Garderie de Pampigny

Mme Ruth Muller nous informe que la garderie de Pampigny est terminée. Elle offre 22 places et est opérationnelle depuis début janvier 2012. Mme Ruth Muller ajoute que l'inauguration aura lieu le 23 juin prochain et prie les personnes n'ayant pas encore répondu de le faire.

Garderie de la Sarraz

M. Frédéric Gasser nous informe que la garderie de la Sarraz ouvrira ses portes l'année prochaine. La garderie est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de 16 appartements protégés. Les appartements sont conçus pour des personnes âgées ou à mobilité réduite et offrent la possibilité de vivre de manière indépendante le plus longtemps possible. Ce projet a été choisi également pour la mixité générationnelle. L'immeuble est aux normes minergie.

7. Présentation des comptes 2011 (préavis N° 1/2012)

Aucun commentaire n'est formulé.

8. Rapport de la commission de gestion et adoption du préavis No 1/2012

Mme Maryse Vanbeneden, municipale à Chavannes-le-Veyron, présente le rapport « comptes 2011 » de la commission de gestion, voir document annexé.

Le rapport de la commission de gestion est accepté à la majorité avec 1 abstention.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

9. Préavis N° 2/2012 relatif à la délégation de compétence et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR AJERCO pour la législature 2011-2016

Aucun commentaire n'est formulé.

10. Rapport de la Commission et adoption du préavis 2/2012

M. Fabien Chappuis présente le rapport « délégation de compétences et pouvoirs spéciaux des membres du CODIR AJERCO pour la législature 2011-2016 » de la commission de gestion, voir document annexé.

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

11. Préavis du CODIR N° 3/2012 relatif à la rémunération des membres du CODIR pour la législature 2011-2016

Aucun commentaire n'est formulé.

12. Rapport de la commission de gestion et adoption du préavis 3/2012

M. Stéphane Barbey présente le rapport « rémunération des membres du CODIR pour la législature 2011-2016 » de la commission de gestion, voir document annexé.

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

13. Préavis N° 1/2012 relatif aux indemnités et jetons de présence du Conseil Intercommunal

Aucun commentaire n'est formulé.

14. Rapport de la commission de gestion et adoption du préavis 1/2012 Président et du bureau

Mme Isabelle Hautier présente le préavis 1/2012 relatif aux indemnités et jetons de présence du Président et du bureau du Conseil Intercommunal pour la législature 2012-2016.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au bureau du Conseil Intercommunal.

15. Préavis N° 4/2012 : modification des statuts de l'Association de communes AJERCO

Aucun commentaire n'est formulé.

16. Rapport de la commission modification des statuts et adoption du préavis 4/2012

M. Patrick Fatton présente le rapport de la commission de modification des statuts « modification des statuts de l'Association de communes AJERCO », voir document annexé. Le rapport est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de modification des statuts.

17. Propositions individuelles et divers

M. Yves Jauner signale que la garderie de la Chenoille a un nouveau logo.

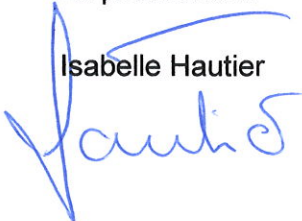
Mme Isabelle Hautier précise que le PV sera envoyé avec les numérotations correctes des différents rapports. La prochaine séance aura lieu à Daillens en octobre ou en novembre.

Mme Isabelle Hautier remercie toutes les communes présentes, le Comité de direction et M. Claude Borgeaud pour leur précieux travail.

La Municipalité de Cottens a le plaisir d'offrir le verre de l'amitié à l'issue de la séance.

Aucun autre point n'étant proposé, la présidente lève la séance à 18h35.

La présidente :

Isabelle Hautier


La secrétaire :

Chantal Gacond
